

Aux citoyens de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Le rapport financier consolidé du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 sera adopté à la séance régulière du conseil, le 2 mai 2022, à 19 heures, à la salle du conseil municipal de la Ville de Macamic, au 70, rue Principale.

Donné à Macamic, ce 22 avril 2022



Joëlle Rancourt

Greffière-trésorière adjointe